

Indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

Dossier patient en santé mentale adulte

Résultats nationaux de la campagne 2016

Données 2015

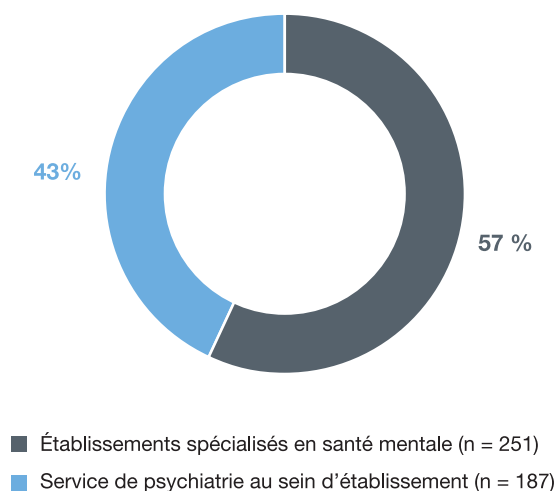
4^e campagne nationale

- ▶ 438 établissements ont participé au recueil national des indicateurs.
- ▶ 33 178 dossiers patient évalués au niveau national.
- ▶ 3 indicateurs recueillis par les établissements et diffusés sur le site Scope Santé.

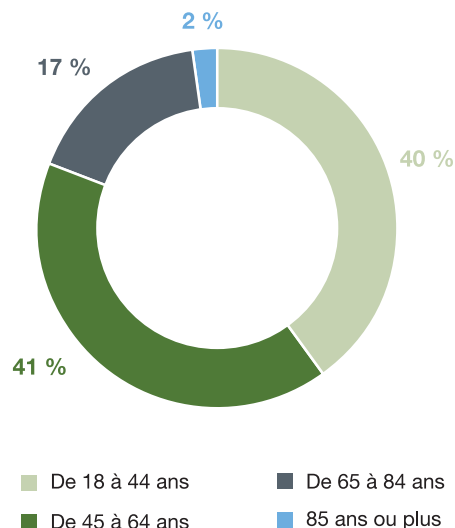
Caractéristiques des dossiers évalués

En 2016, les établissements en santé mentale ayant au moins 80 dossiers de séjours de patients hospitalisés à temps plein au moins 8 jours en psychiatrie entre le 1^{er} février et le 30 septembre 2015, ont réalisé le recueil des indicateurs du thème « Dossier patient en santé mentale adulte ».

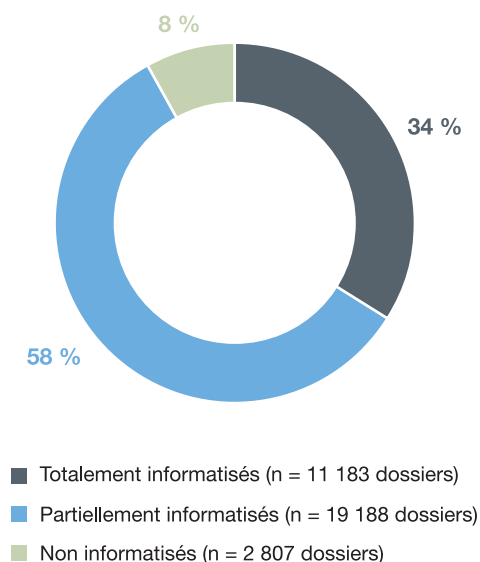
Répartition des structures
Campagne DPA PSY 2016 – données 2015



Répartition de l'âge des patients
Campagne DPA PSY 2016 – données 2015
(Âge moyen 49 ans – 53 % de femmes – 47 % d'hommes)



Informatisation des dossiers patient analysés (n = 33 178 dossiers)
Campagne DPA PSY 2016 – données 2015



Proportion des éléments du dossier patient partiellement informatisés*
Campagne DPA PSY 2016 – données 2015

Observations médicales	52 %
Prescriptions médicamenteuses	87 %
Examens complémentaires	46 %
Courrier de fin d'hospitalisation	73 %
Dossier de soins infirmiers	50 %

* La somme n'est pas égale à 100 % car un dossier peut avoir plusieurs éléments informatisés.

Variabilité inter établissement

La variabilité inter établissement est importante pour tous les indicateurs et varie : de 2 à 100 % pour Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation, de 11 à 100 % pour Dépistage des troubles nutritionnels Niveau 1 et de 0 à 100 % pour le Niveau 2, et enfin de 49 à 100 % pour l'indicateur Tenue du dossier patient.

Résultats nationaux des indicateurs

Moyennes nationales pondérées des indicateurs Campagne DPA PSY 2016 – données 2015

Dans seulement 64 % des dossiers, la trace d'un examen psychiatrique dans les 24h est retrouvée*

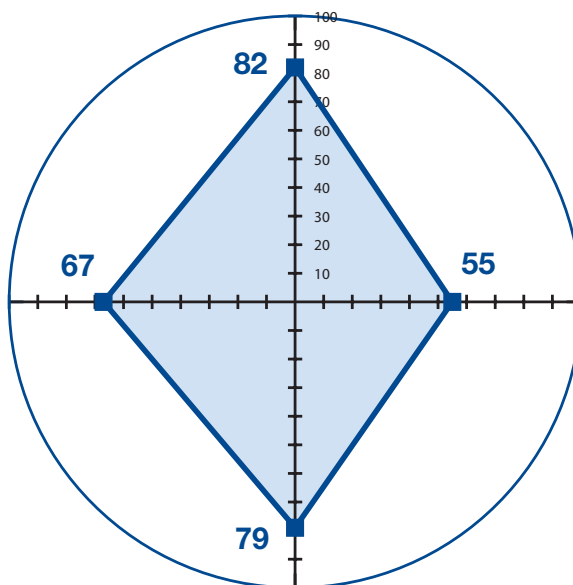
Tenue du dossier patient

Dans 49 % des dossiers non conformes, le CRH est envoyé complet mais dans un délai > 8 jours*

Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation

Dépistage des troubles nutritionnels - Niveau 2

La principale cause de non-conformité est l'absence de traçabilité de l'IMC



Dépistage des troubles nutritionnels - Niveau 1

Les trois indicateurs obligatoires et diffusés publiquement sont assortis d'un objectif national de performance fixé à 80 %.

* Figure en encadré ci-dessus un focus sur l'un des éléments constitutifs des indicateurs pour lesquels la non-conformité est la plus importante.

En vertu de l'article L. 6113-3 du code de la santé publique, tous les établissements de santé doivent faire l'objet d'une procédure de certification. Cette procédure a pour objet d'apprécier la qualité d'un établissement à l'aide d'indicateurs, de critères ou de référentiels.

Depuis 2006, la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et la Haute Autorité de Santé (HAS) ont engagé des travaux pour mettre en œuvre un recueil généralisé d'indicateurs.

Depuis 2009, chaque établissement de santé concerné doit publier les résultats indicateurs de qualité dont la liste est fixée annuellement par arrêté ministériel.

Pour chaque établissement répondant, les résultats individuels et comparatifs ainsi que l'analyse sont accessibles sur la plateforme QUALHAS. Pour y accéder, contacter le Département de l'Information Médicale (DIM) de votre établissement.

QUALHAS : outil de management de la qualité pour les établissements de santé.

- Recueil standardisé et sécurisé des indicateurs nationaux.
- Restitution des résultats détaillés pour chaque établissement de santé.
- Restitution des résultats comparatifs (nationaux, régionaux, par catégorie d'ES).

Pour tous les établissements de santé, les résultats sont affichés sur **Scope Santé** : site d'information sur la qualité de la prise en charge dans les établissements de santé à destination des usagers.

- Résultats des indicateurs diffusés publiquement par établissement.
- Résultats de la certification.



www.scopesante.fr



Le rapport complet est en ligne sur www.has-sante.fr

Décembre 2016